## Lettre ouverte à M Yves Blein

## Date: 12 Mai 2016

Monsieur le Député-Maire,

Le 17 MAI 2016

Sous le N°

Four exécution/traitement :

DEP

Copies/diffusion élus :

Nous apprenons cette semaine par certains de nos concitoyens **Contractivatives** circonscription que vous avez envoyé un livret. Ce livret intitulé « *Le temps de dire les choses* », vous permet, d'après votre site personnel, de rendre compte à vos administrés de votre bilan sur les quatre années à l'Assemblée nationale. Toujours sur le site, vous affirmez avoir envoyé ce document par les moyens qui vous sont mis à disposition à l'Assemblée. Même si ce procédé est totalement légal permettez-moi de vous interroger tout de même sur plusieurs points.

Premièrement, si le mécanisme est légal convenez tout de même qu'il apparait curieux que vous lanciez un tel acte de campagne 3 semaines avant le départ du décompte des dépenses engagées pour les prochaines législatives. Auriez-vous peur de voir votre dépense réintégrée dans votre compte de campagne ? Si vous êtes dans votre droit je trouve cette pratique politique limite, mais je la prends comme une seconde marque de peur vis-à-vis de notre parti après votre interview dans *Le Progrès* ces derniers jours.

Deuxièmement, nous ne comprenons pas le but de votre démarche. Vous qui vous dites républicains, et qui faites partie du camp des moralisateurs ne trouvez-vous pas votre démarche discriminatoire ? En effet, pourquoi rendre des comptes uniquement à 20 000 personnes et non pas au 70 147 inscrits sur les listes électorales de la 14 ème circonscription ? Considérez-vous qu'il y a deux catégories d'électeurs ? Ceci à tout d'une démarche discriminante.

Enfin, et c'est là qu'apparait pour moi le plus gros problème dans votre démarche. Comme dit dans le paragraphe précédent vous n'avez ciblé qu'un petit nombre de personnes, dès lors vous imaginez facilement les questions que l'on se pose. Tout d'abord comment avez-vous ciblé ces personnes ? Puis comment avez-vous obtenu leurs coordonnées personnelles ? Finalement, ces personnes ontelles été informées que vous utilisiez des informations les concernant ? Avez-vous un justificatif marquant l'accord de ces personnes pour leur utilisation ?

Pour conclure, vous utilisez des méthodes plus que médiocre pour tenter de commencer à justifier un bilan famélique sur notre circonscription. Décidément entre l'utilisation de votre réserve parlementaire et vos méthodes de campagnes vous montrez un bien grand désintérêt pour notre quotidien mais un intérêt certain pour votre siège. Sans réponse à ce courrier je serais dans l'obligation de recourir à une saisine auprès de la CNIL pour m'assurer que vous n'abusez pas de votre position et de votre immunité parlementaire.

Sandrine LIGOUT

Présidente du groupe FN à la Mairie de Saint-Priest

Conseillère Régionale Auvergne Rhône Alpes

Responsable de la 14<sup>ème</sup> circonscription pour le Front National